

Opération de Développement Rural de Braives
Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du mardi 6 février 2024

Présences :

BAECKE Olivier	P
BATAILLE Cécile*	A
BRAECKMAN Bernard	A
BOSTEELS Xavier	E
BURON Catherine*	A
CAUDRON Christelle	E
CHANTRY Jean Paul	E
DANTINNE Jacques	E
DANTINNE Gary	E
DE SPIEGELEER Robert	P
DEGEE Éric	E
DELCOMMINETTE Éric	E
DENIS Colette	E
DE COCK Christian	E
DOCQUIER Edgard	A
DUFONTBARE FH*	A
DUFOUR René-Fernand	A
DURANT Alain*	A
FOHN Valérie	P
GERARD Inès	E
GODFROID Thierry	P

GUILLAUME Pol*	A
GUISSE Christelle*	A
HAUDESTAINE Lucien	P
HEINE Nadine*	P
KOLLASCH Jean-Marie	P
LAMBERT Edmée *	E
LANDRIN Christian*	E
LAURENT Daniel	E
LEUNEN Sébastien	P
LOUIS Bruno*	P
MARS Marie-Agnès	P
PEETERS Olivier	A
PINEUR Gilbert	P
PONCELET André	P
THIANGE Maxime	E
TOMBALLE Jean-Marie	P
VAN DEN BROECK Marc	P
WARNIER Emmanuel	P
WIDART Joëlle	A
Invité	
CORNET Frédéric	E
LAHAYE Sophie	A

*mandataire communal P= Présent ; E=Excusé ; A= Absent ; D=Démissionnaire

15 membres CLDR présents (2 élus et 13 citoyens) – 15 excusés et 12 absents.

Vincent GERMEAU, agent ADL de la Commune de Braives

Aurélien VANDEBERG, agent de développement FRW.

Introduction :

Bruno Louis introduit la séance et présente l'ordre du jour :

Rapport annuel 2023

- Présentation bilan 2023
- Propositions 2024-2025-2026
- Echanges

Charte paysagère du Parc Naturel Burdinale Mehaigne

- Présentation par Camille Mathot
- Questions/ Echanges

Pas de divers

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé avec intégration du point signalé par Marie-Agnès Mars : précision qu'il s'agit bien de 4 places de dépose-minute et non de stationnement le long de la haie pour le projet à Ciplet.

1. Rapport annuel 2023

Aurélié présente le bilan de l'année écoulée et la proposition de programmation pour les 3 prochaines années.

Bilan 2023 :

- CLDR 07/03 : rapport annuel et info projets en cours
- CLDR 03/07 : fonctionnement CLDR
- CLDR 13/12 : présentation avant-projet de la maison de village de Ciplet
- CLDR Comité de sélection pour le budget participatif : 06, 11 et 20 avril

Mais aussi

- GT Nature : 23/03, 25/04, 31/08
- GT Mobilité : 15/03, 21/06, 04/07 et 09/10
- GT Agriculture : 19/09 et 15/11

Composition de la CLDR fin 2023 : 40 membres dont 10 élus et 30 citoyens. Comptant 1 démission : Frédéric Hanut et 2 nouveaux membres depuis juillet 2023 (Jean-Marie Kollash et Xavier Bosteels)

Bilan de la participation aux réunions 2023 : 2 réputés démissionnaires hors élus → Olivier Peeters, Joëlle Widart qui ont été contactés pour savoir s'ils souhaitent continuer à participer.

- La composition sera revue après les élections car le quart-communal sera renouvelé + appel dans le bulletin communal
- Période de prudence électorale - plus de réunions publiques du 1er juin jusqu'à l'installation des nouveaux conseils communaux càd :
 - o Plus d'appel à citoyens en dehors de la CLDR, plus de consultations
 - o Réunions de CLDR et groupes de travail fermés ok

Proposition soumise à la CLDR pour 2024-2025-2026

2024 : projets en cours poursuivis

- Fiche 1.1 Ciplet - et convention réalisation en 2025.
- Fiche 2.1 Voies lentes
- Fiche 1.5 liens entre agriculteurs et non-agriculteurs (Via GT agriculture)
- Actions sentiers (via GT mobilité) liens avec FP 2.4 chemins creux, FP 3.3 Mehaigne aux braivois ou FP 3.8 réseaux voies lentes.

2025-2026 :

- 2.12 Entrées de village (déjà présente dans le rapport annuel 2022 + travail de la conseillère en mobilité)
- 1.3 Actions GISER (travail en cours au niveau communal – bilan et voir apport via PCDR)

Il est proposé que chacun puisse réagir sur la proposition à tour de rôle, en veillant bien à écouter chacun et à ne pas couper l'autre. Après le premier tour, un deuxième tour est possible si on veut réagir.

Synthèse des réactions de la CLDR au programme proposé:

- Dans l'ensemble pas de réaction négative au programme proposé. Pas de demande de modification. Regret qu'il ne soit pas plus ambitieux pour 2025/2026.

- Souhait de pouvoir agir sur les sentiers, les piétons à mettre en relation avec les réseaux de mobilité douce. Souhait de concrétisation de certaines fiches en lien avec le volet piéton, celles citées dans la proposition de programmation mais aussi les fiches en lien avec les cœurs de village.
- Ne pas oublier l'aspect écologique lié à certains sentiers (chemins creux par exemple déjà recensés par le Parc Naturel).
- Projet de lutte contre les coulées boueuses important aussi à reprendre comme inscrit dans la proposition. S'inspirer des modèles en Flandre.
- Le projet Entrée de village, permettra-t-il la participation de la CLDR ou seulement dépendant du PICC ? Tout n'a-t-il pas déjà été déterminé ? *L'idée est de pouvoir faire le point et voir si des aménagements ne seraient pas à reprendre dans le développement rural. Les subsides DR peuvent intervenir en tout cas pour ce type de projet (amène une cohérence dans les aménagements, une identité). Le Parc a également ce projet dans son programme d'action lié à la charte paysagère.*
- Pour certains membres, il est difficile de se positionner, la liste des projets auraient dû être envoyée à l'avance pour permettre d'y réfléchir plus largement. Important de voir ce qui a déjà abouti après ces 4 années. *Un bilan à mi-parcours devra justement être réalisé l'année prochaine et permettra de rentrer plus en profondeur dans le bilan de réalisation des projets du PCDR, du fonctionnement et du souhait des projets à entreprendre d'ici la fin du programme (2029).*

Pour la CLDR il est important d'entamer ce travail de bilan cette fin d'année. Il pourra justement assez bien se mettre avec l'installation des nouveau conseil communaux.

- Rappel de l'importance de faire des liens avec les acteurs et autres plans et programmes ; exemple nouvelle programmation pour le GAL, le Parc, ...
- Important également dans le bilan de voir comment les projets réalisés et futurs ont une adhésion de la population. A voir comment le mesurer, le questionner ? *Rappel des indicateurs pour chaque projet dans le PCDR. L'important c'est de pouvoir répondre aux attentes citoyennes.*

2. Charte paysagère du Parc Naturel Burdinale Mehaigne

Rappel du contexte : point proposé par Marie-Agnès en lien avec l'enquête publique qui s'est clôturée en décembre dernier.

- Les CCATM des 4 communes ont été invitées à remettre un avis (qui se clôture le 11/02/2024). 4 avis publics ont été recueillis sur Braives.
- La CLDR n'est pas reprise dans la procédure officielle, si un avis est donné en dehors de l'enquête publique, l'avis n'a pas de valeur légale (dans le sens qu'il n'y a pas d'obligation de donner suite à la remarque). Cependant le Parc signale qu'il trouve intéressant de communiquer sur l'outil et être à l'écoute des avis.
- Ensuite le pouvoir organisateur approuvera le document (11/02/2024)

Camille Mathot, chargée de mission en aménagement du territoire et paysage du Parc Naturel, présente le cadre de l'établissement de la Charte.

La présentation est jointe au Compte-rendu.

Elle reprend plus spécifiquement les fiches actions qui ont un lien avec la CLDR/ CCATM.

Remarques et questions de la CLDR:

- La matériauthèque pour le type de matériaux au niveau du bâti tient-elle compte de l'évolution des techniques, usages, ... ? Quelle valeur légale, obligation de respecter la charte ? *Rappel qu'elle a une valeur indicative, de conseils et bonnes recommandations pour permettre au territoire Burdinale Mehaigne de rester cohérent par rapport à son identité. Au niveau de la matériauthèque, ça tient bien compte de l'évolution, par exemple, la teinte pourrait être conservée pour garder une intégration par rapport au bâti existant tout en apportant un matériau différent.*

- Est-ce que ces éléments seront mis dans la main des nouveaux constructeurs ? *Les CCATM ont en tout cas été informées ainsi que les conseillers en urbanisme et aménagement du territoire des communes.*
- Comment s'est passé l'information aux administrations communales ? *Document indigeste de 800 pages. Souhait d'avoir un résumé reprenant les gros enjeux et fiche actions.*
- Etude très technique et conséquente qui se base sur la convention européenne du paysage. Démarche du global vers le local. *En effet avec des analyses par village et parfois même par hameau. Des échelles encore plus petites auraient été pertinentes mais il n'a pas été possible de faire ce travail.*
Il pourrait d'ailleurs être intéressant d'organiser des balades pour expliquer ces analyses paysagères par village. Par exemple Frédéric Hanut de Ville-en-Hesbaye pourrait être un partenaire intéressant ou guide pour expliquer le village et son analyse.
- Quid de l'entretien des haies qui ont été plantées de manière importante ? *Cela reste un souci de savoir qui s'en occupe quand elles sont plantées sur le domaine privé alors que ça a été proposé par le secteur public ou des associations, ...*

Synthèse des fiches-projets du PCDR en lien avec les fiches actions de la charte paysagère

- **Fiche 2.12 - Entrées de village**
- **FP 2.4 - chemins creux,**
- **FP 3.3 - Mehaigne aux braivois**
- **FP 3.8 - réseaux voies lentes.**

Synthèse des fiches-actions de la charte paysagère en lien avec la CLDR/ projet du PCDR

- **Mise en place d'un observatoire photographique virtuel du paysage**
- **Identification participative de nouveaux points de vue paysagers**
- **Réalisation d'un inventaire de terrain des sites propices à une mise en valeur des cours d'eau**
- **Aménagement des entrées de village**
- **Evaluation des entrées de village**
- **Identification du petit patrimoine qui contribue à la structuration du paysage et longe des chemins et sentiers balisés.**
- **Rédaction de dossier de demande de subvention octroyée par le petit patrimoine populaire wallon.**
- **Réalisation d'une étude sur la mise en réseau des chemins et sentiers**
- **Valorisation et aménagement de chemins.**

Suites

Les étapes pour le début d'année prochaine sont citées :

- GT mobilité : retour du travail sentiers (20 février 17h30-19h30)
- GT nature :
 - Janvier : formation à l'égavage des fruitiers destinée à nos ouvriers communaux et dispensée par Thomas Genty, sur le site de la gare.
 - Janvier/février : réunion entre le service environnement, le Parc Naturel et Adalia pour définir un plan de gestion du site
 - Février/mars : réunion du GT nature pour faire le retour de la réunion avec Adalia + envisager de nouveaux projets pour BiodiverCité 2024
 - Avril/mai : visite du cimetière de Ciplat végétalisé récemment + BiodiverCité 2024
 - Novembre/décembre : organisation du chantier de plantation + semaine de l'arbre
- GT agriculture : mi-juin à début juillet 2024 : visite dans les fermes
- CLDR Mai-juin : sur le terrain ? en lien avec le futur projet mobilité ? A voir selon les souhaits et attentes du groupe.

Le président clôture la séance à 21h15 en remerciant les membres de leur participation ainsi que le Parc Naturel pour sa présence.

Pour le secrétariat de la CLDR, Aurélie Vandenberg